

Le 19 septembre 2022

**Commission Permanente de la Région Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 19 septembre 2022, au siège de la Région à Caen, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner 170 dossiers.** **On peut notamment retenir :**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

La Région a décidé d’accorder les aides suivantes, au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes :

* **plus de** **2,56 millions d’euros sous forme de prêt à taux zéro et 62 300 euros de subvention** au titre du **dispositif « Impulsion Développement »** pour accompagner les projets de développement de 10 entreprises normandes et permettant d’envisager la création de 67 emplois ;
* **100 000 euros sous forme de subventions au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »,** pour accompagner les programmes d’investissements immobiliers de 2 entreprises normandes, dont 50 000 euros à la société LES ATELIERS AUBERT LABANSAT à Coutances (50), spécialisée dans la restauration de monuments historiques ;
* **600 000 euros de prêts à taux nul à 2 entreprises,** dont 300 000 euros à Caux Avenir Biogaz (76), pour la réalisation d’une unité de méthanisation en injection à LIMPIVILLE au titre du **dispositif « Impulsion Environnement »**;
* **des subventions pour un montant total de 973 757** **euros au titre du dispositif   
  « Coup de Pouce »** afin de soutenir la création ou la reprise de 196 TPE de moins de 10 salariés en Normandie ;
* **953 225 euros sous forme de prêts à taux nul et 51 949 euros pour des subventions d’investissement au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 12 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 124 emplois ;
* **112 362 euros sous forme de prêts à taux zéro et 11 236 euros de subvention** au titre du dispositif **Impulsion Proximité**, pour favoriser et soutenir les programmes d’investissements matériels et immatériels de 4 entreprises normandes créant de la valeur ajoutée en Normandie ;
* **une enveloppe de 610 284 euros pour financer les projets d’acteurs et de réseaux de l’Economie Sociale et Solidaire,** dont 70 000 euros à l’Atelier Mijuin à Rouen pour la création d'une entreprise de l'ESS et d'insertion s'inscrivant dans la filière normande du lin avec un atelier de confection et valorisant les rebus ;
* une enveloppe de **234 827 euros** pour soutenir le programme d’actions 2022 de **l’EMN et de la COMUE Normandie Université**, au titre du dispositif RIN Actions Sup’2022.

**RECHERCHE ET INNOVATION :**

**- 709 784 euros pour financer les projets collaboratifs d’innovation**

Les élus régionaux accordent une **enveloppe globale de 709 784 euros** à trois projets collaboratifs d’innovation entre entreprises et équipes de recherche académiques, poursuivant un objectif commun où chaque partenaire contribue à la réalisation du projet d’innovation en partageant ses risques financiers, technologiques, scientifiques. Parmi ces projets :

* **261 563 euros au CHU de Rouen Charles Nicolle et à la société Delivrone** pour leur projet collaboratif **AIRDEF** qui a pour objectif d’acheminer très rapidement les défibrillateurs par drones au plus près des victimes d’arrêts cardiaques, aussi bien sur la voie publique qu’au domicile. Pour ce faire, des vertiports (station sécurisée permettant l’entreposage ainsi que le décollage et l’atterrissage automatique des drones) seront positionnés au coeur des zones les plus éloignées des centres de secours. Ce projet est une expérimentation visant à mesurer les gains médico-économiques que pourraient apporter l’utilisation de drones dans la prise en charge des arrêts cardiaques, menée en collaboration avec le SAMU76.

**- Restructuration de la station marine de Luc-sur-Mer (CREC)**

Les élus régionaux ont voté l’attribution d’une aide de **1,6 million d’euros à l’Université de Caen Normandie**, permettant la deuxième phase de la réorganisation fonctionnelle et la mise aux normes des bâtiments de la station marine de Luc-sur-Mer. Avec cette restructuration, le bâtiment « écloserie/atelier » recevra les élevages et les boxes d’expérimentation soumis à la réglementation relative à l’expérimentation animale ; le bâtiment « front de mer » recevra les élevages et les boxes d’expérimentation non soumis à la réglementation relative à l’expérimentation animale, ainsi que les locaux de réunion de la station.

Le soutien total de la Région à ce projet se porte donc depuis 2016 à plus de 4,47 millions d’euros.

**- 625 000 euros pour soutenir la diffusion de la culture scientifique**

La Région souhaite renforcer la visibilité de la Normandie en matière d’excellence de recherche et d’industrie, et en matière de diffusion des savoirs pour rapprocher science et société. A ce titre, elle accorde **625 000 euros à 3 projets** qui participent à la diffusion de la culture scientifique, dont **600 000 euros à Relais d’Sciences** pour soutenir son programme d'actions 2022-2023. Le Dôme, l'un des deux Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) propose ce programme fondé sur une collaboration renforcée avec l’Université de Caen Normandie grâce au label Science avec et pour la Société (SAPS).

**- Accueil des étudiants étrangers sur les campus universitaires normands**

La Région Normandie accorde **50 000 euros à UniLaSalle** pour la réalisation d’un partenariat avec l’Université Saint Joseph (USJ) de Beyrouth. Le Liban ne dispose pas de formations complètes de vétérinaires, et connait actuellement de grandes difficultés notamment en termes d’éducation. Cette démarche a divers objectifs :

* créer un flux d’étudiants en échange semestre qui dans un premier temps pourront être accueillis dans le cycle International Agriculture and Food d’UniLaSalle,
* permettre à des enseignants de l’USJ d’intervenir dans des cours proposés au sein

d’UniLaSalle, et à des enseignants d’UniLaSalle d’intervenir dans des cours proposés au sein de l’Université Saint Joseph de Beyrouth.

En outre, les élus régionaux allouent une enveloppe de **192 000 euros à l’Université de Caen et au CNRS Délégation Normandie** pour permettre l’accueil des étudiants et des enseignants chercheurs, chercheurs et doctorants déplacés d'Ukraine, ainsi que l’accueil d'une chercheuse ukrainienne spécialisée en immunologie au sein du laboratoire ISTCT.

**- 149 556 euros pour financer les projets retenus par l’Appel à projets Booster IA 2022**

Dans le cadre de sa stratégie numérique, la Région a décidé de faciliter le recours aux solutions numériques basées sur l’intelligence artificielle en lançant l’appel à projets « Booster IA 2022 : pour un numérique innovant et durable » en avril 2022. Sur les 16 projets déposés, **9 projets ont été retenus et seront accompagnés par la Région à hauteur de 149 556 euros**, dont :

* **18 431 euros à la société INCAYA** pour son projet Edge Data Cam, qui consiste en un dispositif embarqué d’Intelligence Artificielle pour la qualification et l’acquisition de données de biodiversité au service de la Recherche et de l’éducation à l’environnement,
* **18 500 euros à la société SDEL INFI** pour son projet de prédictions de temps de parcours sur la Métropole de Rouen pour l'amélioration du trafic routier,
* **18 500 euros à la société C4F** pour son projet de création d’un algorithme d’optimisation des plans de tournées de collecte de déchets pour une diminution de l’empreinte carbone

**- Appel à projets « Acquisition de matériels numériques - Normandie Connectée »**

La Région Normandie a lancé en avril 2022 un appel à projets « Acquisition de matériels numériques - Normandie Connectée ». Il a pour objectif de soutenir les « EPN Normandie » et/ou « Tiers-Lieux Normandie » du réseau régional Normandie Connectée dans l’acquisition de nouveaux matériels numériques. Les **19 projets retenus** seront soutenus par la Région à hauteur de **113 938 euros**, dont **23 088 euros à Argentan Intercom** pour son projet d'ouverture d'un fablab et fablab mobile au sein de la médiathèque d'Argentan et le renouvellement de matériel vieillissant.

**ORIENTATION ET FORMATION :**

**- 39 000 euros pour permettre le développement de projets éducatifs hybrides**

Via la mise en œuvre du **Pack Numérique Lycéen**, la Région Normandie souhaite valoriser la réussite éducative des jeunes normands et, dans ce cadre, favoriser les usages de l’ENT, l’Educ’ de Normandie, en promouvant le développement de projets éducatifs hybrides articulant les échanges à distance aux rencontres physiques. Ainsi, elle attribue :

* **14 000 euros à LE SAFRAN COLLECTIF D'ARTISTES ET COMPAGNIE** pour financer la mise en place d’une résidence d’artistes numérique sous forme d’une classe culturelle numérique dont le nom est Digi’Art,
* **15 000 euros à NORMANDIE LIVRE & LECTURE** pour accompagner la mise en place d’une résidence d’artistes numérique sous forme d’une classe culturelle numérique dont le nom est Digi’Climat,
* **10 000 euros à la Fabrique du Patrimoine en Normandie** pour la création d’une action éducative numérique sous forme d’une classe culturelle numérique dont le nom est Digi’Expo.

**- Fonds Social Régional**

La Région attribue **148 214 euros** aux établissements d’enseignements normands privés et publics au titre du **Fonds Social Régional**, pour accompagner chaque lycéen dans une voie de réussite éducative en visant à réduire les effets des inégalités sociales et économiques, avec la possibilité pour les familles de solliciter la prise en charge des dépenses d’hébergement, de restauration et de transport, ainsi que les dépenses liées aux frais de santé ou de mutuelle pour les jeunes en rupture familiale.

**- 577 500 euros pour accompagner les Ecoles de production de Normandie**

Depuis 2018, la Région Normandie développe un réseau d’Ecoles de Production de Normandie, comprenant au moins une école par département. Elle met en oeuvre et coordonne les actions de prise en charge des jeunes décrocheurs, en lien avec les autorités académiques, et en concluant un partenariat avec la FNEP (Fédération Nationale des Ecoles de Production).

On compte en Normandie aujourd’hui 7 Ecoles de production : Le P’tit plat (restauration/ Petit Quevilly), Usin’Eure (usinage/Evreux), l’Ecole des Semeurs (maraichage biologique/Beaumesnil), l’Ecole d’Usinage du Cotentin (usinage/Valognes), 100% Bosco (construction bois/Caen), L’école de la Métropole Havraise (Chaudronnerie/ Le Havre) et l’école de production Mécanique CAP'AVENIR (mécanique auto/ Argentan).

La Région Normandie renouvelle son soutien pour la période 2022-2023 aux Ecoles de production et à la FNEP, et leur accorde une enveloppe globale de **577 500 euros** :

* **120 000 euros** au bénéfice de l’Association Institut Lemonnier – Centre de Formation d’Insertion, pour l’Ecole de Production Lemonnier 100% Bosco,
* **160 000 euros** au bénéfice de l’Association Ecole d’Usinage du Cotentin,
* **80 000 euros** au bénéfice de l’Association L’école des Semeurs, pour l’Ecole de Production en maraîchage bio de Beaumesnil,
* **120 000 euros** au bénéfice de l’Association Ecole de production de la Métropole Havraise,
* **60 000 euros** au bénéfice de l’Association Ecole de production Mécanique CAP’Avenir à Argentan,
* **37 500 euros** au bénéfice de la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP)

**- 108 665 euros pour accompagner la formation professionnelle des Normands**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation professionnelle et de l’insertion vers l’emploi des Normands, la Région a décidé d’accorder les aides suivantes :

* **64 140 euros de subventions** pour accompagner 48 Normands engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE**)** ;
* **44 525 euros de subventions au titre du dispositif « Innov’Formation »**, visant à accompagner 2 structures de formation s’engageant dans un projet d’innovation pédagogique.

**- Soutien aux études en masso-kinésithérapie**

Afin d’améliorer la démographie des personnels de santé en Normandie, la Région a mis en place un dispositif permettant aux jeunes diplômés des instituts de formation normands de percevoir **une aide financière équivalente au coût de leurs frais de scolarité** s’ils choisissent d’exercer leur métier soit dans le secteur public, soit, en libéral, dans une zone fortement déficitaire en professionnels masseurs kinésithérapeutes. **Dans ce cadre, des aides ont été attribuées à 21 jeunes diplômés pour un montant total de 376 000 euros.**

**- Modification du cadre d’intervention du programme Qualif’**

La Région Normandie souhaite impulser une dynamique auprès des employeurs normands pour qu’ils se mobilisent et s’engagent dans les actions de promotion des métiers avec l’Agence de l’Orientation. Cet engagement permettra dans quelques années de trouver des salariés répondant à leurs besoins en recrutement. Pour se faire, les élus régionaux ont adopté une nouvelle condition pour le financement de la formation sur le **dispositif Une Formation Un Emploi** :  l’engagement de l’employeur à participer aux actions de promotion des métiers de l’Agence de l’Orientation, via l’inscription sur la plateforme Destination Métier et la désignation d’un ambassadeur et/ou la proposition de mini-stage.

**- Convention de partenariat avec la Maison de l’Emploi et de la Formation du Cotentin**

Dans le cadre de la construction de l’institut de formation aux soins infirmiers (IFSI) à Cherbourg en Cotentin, portée par la Région, les élus régionaux ont approuvé les termes d’une convention de partenariat à titre gratuit avec la maison de l’emploi et de la formation (MEF) du Cotentin. Cette convention contient des clauses d’insertion sociale, avec pour objectif de lier l’exécution des marchés de travaux nécessaire à la construction de l’IFSI à une action de lutte contre le chômage et pour l’insertion professionnelle, afin de favoriser le développement d’activités au bénéfice de personnes en parcours d’insertion mais aussi de permettre aux demandeurs d’emploi de s’orienter vers des secteurs d’activité en recherche de compétences.

**- Moderniser et valoriser le patrimoine régional**

Dans le but de faire face aux problématiques énergétiques, la Région Normandie conclut des polices d’abonnement aux réseaux de chaleur suivants :

* la Régie Publique de l’Énergie Calorifique pour la fourniture de chaleur à l’Hôtel de Région – Site de Rouen du bâtiment principal, du bâtiment de l’esplanade et du bâtiment du Fontenay,
* la société RESOCEANE pour raccorder le lycée Françoise de Grâce au réseau de chaleur urbain du secteur Le Havre Sud de la Communauté urbaine Le Havre Seine

Métropole, à compter du 1er avril 2023.

**JEUNESSE ET SPORT :**

Dans le cadre de la politique régionale en faveur de la jeunesse et du sport, les élus régionaux ont décidé d’accorder les subventions suivantes :

* **60 000 euros à l’association Normandie Maritime** pour la promotion de la Normandie lors du salon **Nautic Paris 2022** ;
* **83 425 euros** àla **Métropole Rouen Normandie** pour le financement de l’installation d’une bodega dans le cadre du projet de réhabilitation du stade Diochon ;
* **404 487 euros à la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf** pour le financement de travaux de construction d’une piste de roller et de vestiaires ;
* **318 883 euros à l’ASRUC** pour le financement de la rénovation des terrains de rugby, hockey sur gazon et l’aménagement des lieux de pratique du tir à l’arc ;
* **43 679 euros pour permettre à 6 clubs normands de faire l’acquisition de matériel de natation**,
* **1,91 million d’euros pour soutenir 23 clubs dans 8 disciplines** ;
* **116 500 euros pour permettre l’organisation de 15 évènements sportifs** dans 5 disciplines, dont 22 000 euros à l’Association Bagnoles Avenir Cyclisme pour l’organisation du Championnat de France de Cyclo-cross du 14 au 15 janvier 2023, rassemblant plus de 300 coureurs sur deux jours de compétition ;
* **14 100 euros pour accompagner 12 athlètes de haut niveau dans leur pratique sportive, représentant 8 disciplines** ;
* **631 520 euros** pour accompagner **627 jeunes normands au titre du Pass Monde,** dispositif de soutien à la mobilité internationale.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – TRANSPORTS :**

**- Favoriser le renforcement de l’offre locative**

Au titre du soutien régional en faveur de la reconstitution d’une offre qualitative de logements dans les centres des villes moyennes et bourgs, la Région Normandie accorde une enveloppe globale de **84 769** **euros** **à 3 bénéficiaires** pour la réhabilitation ou la création de logements locatifs, dont 42 125 euros à la SCI MMC pour la rénovation de deux logements locatifs avec parties communes et un commerce à rez-de-chaussée au 15 quai Guilbaud à Rives-en-Seine (76).

**- Accompagner le développement des territoires**

La Région Normandie attribue **87 297 euros** à **la ville d’Héauville** (50) pour permettre d’aménager un **tiers lieu culturel et numérique** dans l'ancien logement situé au premier étage de l'école communale afin de répondre au développement du travail à distance, notamment dans les zones rurales.

Les travaux consistent en la réfection totale des lieux pour l'aménagement d'un espace de coworking/télétravail, salle de réunion pour les associations ainsi qu'un espace d'accueil et restauration rapide. Ce tiers lieu numérique, culturel et associatif animé par la mairie d’Héauville proposera en plus de l’espace de télétravail des ateliers de formation à l’informatique pour les jeunes et les plus âgés.

**- Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville**

Ce dispositif régional permet d’accompagner les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, contribuant ainsi à l’amélioration du cadre de vie de leurs habitants et s’inscrivant en partie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l’ANRU (à l’échelle de la Normandie. Le programme concerne 6 quartiers d’intérêt national (QIN) et 16 quartiers d’intérêt régional (QIR).

Ainsi, les élus régionaux accordent une enveloppe globale de **plus de 2,26 millions d’euros** à **5 bénéficiaires**, dont :

* **480 000 euros** à la Ville de **Coutances** pour la requalification urbaine du quartier Claires-Fontaines de Coutances,
* **Plus de 1,22 million d’euros** à la Commune de **Petit Quevilly** pour l’aménagement de la Plaine des Sports.

**- 903 916 euros pour développer les aménagements cyclables favorisant l’intermodalité**

Au titre de la politique régionale favorisant l’intermodalité, les élus régionaux accordent les subventions suivantes :

* **43 974 euros à la Commune de Boulleville**, pour le projet d’une voie verte entre les communes de Boulleville et Saint Maclou,
* **16 800 euros à la Métropole Rouen Normandie**, pour le projet d’aménagement cyclable de la rue du Docteur Leroy à Malaunay,
* **56 100 euros à la Métropole Rouen Normandie**, au titre du projet d’aménagement cyclable route de Darnétal à Bois Guillaume,
* **62 633 euros à la Métropole Rouen Normandie**, pour le projet d’aménagement cyclable entre le collège Le Cèdre et la forêt de Roumare à Canteleu,
* **82 809 euros à la Commune de Lonrai,** au titre du projet d’aménagements cyclables et de sécurisation de la traversée Beaubourdel-La Cuissaye sur la Commune de Lonrai.

En outre, la Région accorde **701 600 euros à la Métropole Rouen Normandie** pour le projet de création d’une liaison cyclable entre la gare SNCF de Rouen et Mont-Saint-Aignan (campus universitaire / centre-ville).

**AGRICULTURE – FILIERE EQUINE :**

**- Une centaine de structures du territoire « cuisineront la Normandie » du 24 octobre au 6 novembre 2022 !**

A travers l’organisation de l’événement « Cuisinez la Normandie », la Région souhaite sensibiliser les Normands à une alimentation locale, saine, durable et de qualité. Pendant deux semaines, du 24 octobre au 6 novembre 2022, des ateliers de cuisine grand public sont organisés afin de mettre à l’honneur les produits normands et les acteurs des circuits-courts alimentaires en Normandie. Suite à l’Appel à Manifestation d’Intérêt lancé par la Région, 111 structures normandes (exploitation agricoles, établissements de formation, établissements de santé, associations, restaurants…) valorisant les produits locaux et les circuits-courts ont été retenues pour l’organisation de ces ateliers de cuisine.

**- Soutien à la filière équine**

Dans le cadre de sa politique de soutien à la filière équine, la Région a décidé d’attribuer les aides suivantes :

* **743 224 euros de subventions (dont 410 383 euros de fonds FEADER) pour soutenir les projets d’investissement de 18 entreprises** de la filière équine ;
* **Plus de 2,7 millions d’euros pour financer les travaux de réhabilitation de la Cité Pontavice du Haras national du Pin et son aménagement**, en vue de la création d'un campus de formation destiné à accueillir notamment des formations dans le domaine du management de la filière équine et de la sécurité civile en lien avec la manipulation des équidés ;
* **Plus de 1,32 million d’euros de subventions au total pour accompagner l’organisation sur le territoire de 14 événements équestres** de dimension régionale, nationale ou internationale.

**CULTURE :**

**- Soutien au cinéma**

La Région soutient les acteurs de la filière et la diffusion du cinéma partout sur le territoire. Dans ce cadre, la collectivité a décidé d’attribuer les aides suivantes pour **un montant total de 72 000 euros :**

* 40 000 euros à l'association OFF de Touques (14) pour la poursuite de ses activités en 2022 (organisation du festival Off-courts, dispositif, "Talent en court", résidence d’artistes…) ;
* 8 000 euros à l’association Sous la Garenne de Saint Pierre du Val (27) pour le financement de sept projets et auteurs accompagnés en résidences d'écritures cinématographiques ;
* 24 000 euros à la commune de Thury-Harcourt-le-Hom (14) pour la rénovation de la salle de cinéma.

**- Programme "Culture-santé-médico-social" 2020-2022**

La Région Normandie a inscrit les droits culturels au cœur de sa politique culturelle et encourage le développement de projets culturels de qualité destinés aux publics les plus fragiles et aux publics éloignés de l’offre culturelle.

Ainsi, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et des Départements de Seine-Maritime, du Calvados et de l'Eure, la Région est partenaire du programme "Culture-santé-médico-social" 2020-2022 qui permet la mise en place de projets culturels pour les publics de structures sanitaires et médico-sociales normandes : centres hospitaliers, établissements et services médico-sociaux pour enfants et adultes en situation de handicap, EHPAD...

**8 projets, répartis sur l'ensemble des 5 départements normands, sont financés par la Région dans ce cadre pour un montant total de 43 586 euros :**

* le projet " La traversée corporelle" pour l'IME Pierre Redon à Evreux (27) ;
* le projet « De l'hiver au printemps » pour la Maison de l'adolescent à Caen (14) ;
* le projet Utopia Planète pour l'ITEP vallée de l'Odon, à Baron sur Odon (14) ;
* le projet Bulles d'air pour le Pôle de pédopsychiatrie de St Lô - Fondation Bon Sauveur de la Manche (50) ;
* le projet « La tête dans les étoiles » pour l'IME APAIE de la Côte fleurie (14) ;
* le projet « Musique et vibration » pour l'Institut d'éducation sensorielle la Providence à Alençon (61) ;
* le projet d’émission de radio "Mission-Fiction" pour l'IME L'Espérance au Havre (76) ;
* le projet « Ma santé, mon alimentation et moi » pour l'Institut Médico-Educatif (IME) Le Clos à Samson Grand Couronne (76).

**DEVELOPPEMENT DURABLE :**

**- Soutien à l’acquisition de véhicules électriques**

La Région encourage le développement d’une mobilité alternative et décarbonée. Dans ce cadre, 23 000 euros d’aides ont été votées afin de soutenir l’acquisition de véhicules électriques par les particuliers, les microentreprises et les associations, au titre du dispositif « IDEE Action Mobilité Durable ».

**- « Plan Normandie Bâtiments Durables »**

Au titre du Plan Normandie Bâtiments Durables, la Région a décidé d’accorder :

* **220 846 euros au titre du dispositif « IDEE Action Rénovation énergétique des copropriétés »** pour soutenir la rénovation énergétique de 137 logements de la copropriété "Les Peupliers" à Deville les Rouen (76) ;
* **50 000 euros à l’Association Enerterre au titre du dispositif « IDEE Action Régionale »** pour l’acquisition de matériel et d’équipements pour finaliser sa filière locale de production de matériaux en terre crue ;
* **Près de 1,63 million d’euros au titre du dispositif « Chèque Eco-énergie »** pour permettre à 661 foyers normands de réaliser des travaux de rénovation énergétique ;
* **Plus de 1,08 million d’euros aux HLM du Cotentin au titre du dispositif « IDEE Action Rénovation énergétique des logements sociaux »** pour permettre la réhabilitation thermique de 102 logements sur les communes de Barfleur, Saint Sauveur Le Vicomte, Saint Vaast, Quettehou, Réville, Montfarville et Vasteville.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Charlotte Chanteloup – 06 42 08 11 68 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)